

Gledhill, Christopher. 1994b. La Phraséologie et l'analyse des genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans Le Monde. *Aston Papers in Language Studies and Discourse Analysis 2* (Series Editor John Gaffney). Birmingham : Aston University Publications. ISBN 1-8544-9151-2. (PDF)

**La phraséologie dans l'analyse de genres textuels.  
L'exemple des formules rhétoriques dans “Le Monde”**

## **1. Introduction**

Ce travail vise à établir le profil phraséologique d'un genre de texte spécifique (le journalisme français). Par “profil phraséologique” nous entendons l'analyse statistique et lexicale d'une archive de textes électroniques (un corpus). Les formes linguistiques dont il est question ici ne sont pas des structures comme “le syntagme nominal” ou “le passif”, qui sont définies par la grammaire théorique sans référence préalable à une situation discursive. Nous prendrons plutôt pour cible les co-occurrences de mots où *collocations*. Dans la perspective de cette étude, les collocations sont simplement des formules qui émergent dans un discours particulier. Mais puisque ces formules sont inséparables du contexte dans lequel elles ont été produites, nous nous intéressons également à leur force pragmatique et rhétorique. Au cours de cet essai, donc, ces deux dimensions (la phraséologie et la pragmatique) formeront la base de ce que nous appellerons des *formules rhétoriques*.

Si l'analyse par ordinateur a un avantage singulier par rapport à l'analyse 'manuelle', ce n'est pas parce qu'elle nous permet de traiter très rapidement des milliers de textes. Plutôt, l'avantage de l'analyse de corpus est qu'elle nous oblige à repenser les catégories de phénomènes que nous voulons observer. Cette approche a longtemps fait partie du traitement automatique des langues (Zipf 1932, Yule 1944, Muller 1977), et elle est devenue la méthodologie par excellence chez les lexicographes et les terminologues (Hausmann 1989, Béjoint et Thoiron, 1992, Pavel 1993), ainsi que pour les grammairiens descriptifs (Quirk *et al.* 1985, Sinclair 1991, Leech 1992). Mais si l'analyse de corpus est devenue incontournable dans la linguistique empirique, elle est peu connue dans des domaines plus proches des sciences humaines, notamment l'analyse de discours et la stylistique.

Le but principal de cet article est donc de démontrer que les notions de collocation et de

phraséologie sont fondamentales pour notre compréhension du texte. Il s'agit notamment d'établir une méthodologie pour identifier la phraséologie typique d'un corpus spécifique (500 articles ou 300 000 mots extraits du journal "Le Monde") et de fournir une explication plus générale de la phraséologie dans la caractérisation de ce genre de texte.

## **2. L'analyse de genres textuels**

L'analyse des genres (en anglais, *genre analysis*) est une sous-discipline de la linguistique appliquée qui s'intéresse à la production et l'utilisation de textes dans le domaine des "Langues de spécialité" (LSP). Pour certains observateurs, comme Saville-Troike, cette approche s'apparente plus à l'ethnologie "la description des cultures", qu'à la linguistique traditionnelle "la description d'un code" (1981:1). Cette conception de la discipline suppose que la description linguistique peut être dissociée de toute discussion sur le contenu ou la fonction du texte. Elle présuppose que la langue est un véhicule d'idées ou de propositions logiques, un ensemble de mécanismes destinés à traiter le contenu informatif d'une réalité conceptuelle ou extérieure. Cette vision, souvent implicitement adoptée par des linguistes qui se considèrent des scientifiques, a été plus explicitement avancée par la théorie atomique de l'information (Escarpit 1976) et la terminologie conceptuelle (Picht & Draskau 1985). Mais elle n'a pas été adoptée par tous les linguistes. Les domaines aussi divers que la linguistique fonctionnelle (Jakobson 1962, Bénéveniste 1966), la pragmatique (Austin 1962, Searle 1969), l'analyse des textes de spécialité (Tadros 1985, Swales 1990) et l'analyse de discours (Maingueneau 1987, Adam 1991), ont montré que la linguistique théorique peut aborder le contenu et tenir compte du contexte de situation, tout en restant très proche d'une analyse formelle du texte.

Saville-Troike a toutefois raison sur un point. Quand un linguiste essaie d'expliquer un texte en termes de structures grammaticales, invariants sémantiques et d'autres notions plus ou moins formelles, son analyse risque de devenir une démonstration du modèle théorique, plutôt qu'une approche concernée par les propriétés particulières du texte. A cet égard, Swales (1990) propose lui aussi une approche plus ethnographique et contextuelle du texte spécialisé. Mais l'intérêt du travail de Swales, me semble-t-il, est de présenter à la fois une approche "macro-structurelle",

identifiant par exemple des cycles de structure rhétorique (des *moves* ou transitions d'un bloc discursif à l'autre), et en même temps une "micro-analyse" de phénomènes linguistiques. Selon Swales, l'analyste doit adresser les intuitions et les catégories des personnes directement concernées par le texte (que ce soit des auteurs ou des lecteurs), et doit en outre reconnaître le rôle central du texte dans la définition même de la communauté linguistique.

Un *genre* est donc pour Swales un texte qui fait partie d'une "communauté discursive". Les genres contrastent donc avec les *registres*, qui sont définis par des faisceaux de caractéristiques grammaticales. Chez Biber (1986) par exemple, le registre du journalisme peut être caractérisé par son taux relativement élevé de pronominalisation, passivation, nominalisation, etc. Mais selon la conception de Swales, chaque élément linguistique est au service de la communauté linguistique, et prend une coloration particulière dans son contexte précis. Dans les articles pharmacologiques, par exemple (Gledhill, à paraître), la mise en page, les mots-clés, et les schémas chimiques que les chercheurs appellent des "histoires" ont une influence non seulement sur la présentation du texte mais aussi sur sa rédaction. En effet, ces facteurs, considérés hors sujet dans une analyse de registre, changent la façon dont la cohésion se manifeste dans le cours du texte. Enfin, on peut noter que pour Swales l'analyse de genre n'est pas non plus une analyse de *style*. L'analyse stylistique considère le texte comme une production unique et individuelle, et le rôle du stylisticien est, en partie, de commenter le texte. Mais ceci dit, la ligne de démarcation entre le commentaire de texte et l'analyse de genres n'est pas claire. Ces différences de méthodologie et la diversité des approches disponibles reflètent sans doute les préoccupations des "communautés" très différentes de chercheurs concernées par les textes (par exemple, par ordre décroissant de préoccupation avec le contexte : critiques, littéraires, philosophes du langage, analystes de discours, terminographes, informaticiens, etc.).

Cependant le but de cet article n'est pas de proposer une analyse profonde d'un seul genre textuel. Le choix des textes journalistiques, et notamment *Le Monde* est simplement un exercice pour démontrer une méthode descriptive, et une analyse plus fouillée de ces textes nécessiterait, entre autres, une description de leurs conditions de production et d'utilisation. Notre objectif principal est de démontrer que la phraséologie a un rôle important dans ce genre, sans décrire toutes les caractéristiques de ces textes dans une avalanche de détails. A ce propos, la

linguistique statistique a développé des techniques très robustes pour établir un profil lexical relativement complet des textes qui nous intéressent ici. Certaines de ces méthodes, mais malheureusement pas toutes, seront présentées dans les sections suivantes. Mais avant de procéder à cette analyse, il convient de revenir sur notre conception de la phraséologie.

### **3. Entre culture et code : la phraséologie**

Dans cette étude, le terme *phraséologie* désigne une série de phénomènes linguistiques qui se situent entre la grammaire et le lexique. La phraséologie est une sous-discipline de la lexicologie (Picoche 1992), et le terme comprend traditionnellement des constructions aussi diverses que les proverbes et les expressions idiomatiques (*au pied de la lettre, faire un pied de nez, mettre le pied dans le plat*, etc.). En revanche, nous utiliserons ce terme ici pour désigner des phénomènes beaucoup plus prosaïques. Notre intérêt porte en particulier sur les collocations, les cooccurrences habituelles de mots identifiées d'abord par le linguiste britannique Firth (1957) et connues surtout dans le domaine de la lexicographie (Mel'cuk 1984) et la linguistique appliquée (Cowie 1981). Les collocations sont des expressions habituelles et non marquées du discours quotidien, et leur degré de figement plus ou moins arbitraire devient plus visible en traduction : *accuser réception d'une lettre / take receipt of a letter, en connaissance de cause / with full knowledge of the facts*, etc.

Les collocations ont récemment connu un regain d'intérêt grâce aux travaux sur l'analyse de corpus de Sinclair (1991) et son équipe de recherche à l'Université de Birmingham (Johns & King 1991, Francis 1993, entre autres). Selon son "principe idiomatique" (*idiom principle*), Sinclair postule que les co-occurrences lexicales sont prédominantes dans le discours, et il propose que les collocations ne sont pas "construites", dans le sens où elles sont le résultat de la composition, mais plutôt "pré-construites", prêtes à utiliser dans un contexte rhétorique donné. Cette notion est comparable au principe de la "lexico-grammaire" proposée par Halliday (1985), qui postule en effet qu'il n'y a pas de schéma grammatical sans paradigme de lexèmes associés à cette structure. De même, tout lexème possède un profil collocationnel qui reflète une restriction du système grammatical plus large.

On peut démontrer le principe de la lexico-grammaire en comparant les phraséologies de deux synonymes en français : *convaincre* et *persuader*. Johns & King (1991) ont montré que la différence entre ces lexèmes en anglais (*to convince* et *to persuade*) n'est ni sémantique ni stylistique, mais plutôt lexico-grammatical. Dans un corpus anglais, le verbe *convince* est typiquement suivi par une proposition subordonnée en *that* (indiquant que *convince* introduit une idée), tandis que *persuade* est plus souvent suivi par l'infinitif *to* (indiquant que *persuade* introduit une action décrite dans le groupe verbal suivant). Cette distinction équivaut naturellement à une différence de sens, mais les auteurs soulignent que les connotations de ces deux mots sont associées à leurs contextes lexicaux et grammaticaux, et non à une définition hors contexte, c'est-à-dire à un sémantisme figé ou essentiel appartenant à chacun de ces mots. Même si une telle définition essentielle, comment expliquer que les locuteurs moyens ignorent l'existence de cette règle quand on leur demande d'expliquer la différence entre ces deux mots?

Que peut-on dire donc des verbes *convaincre* et *persuader* en français? Une petite concordance, tirée de notre corpus *Le Monde*, suffit pour montrer une distinction phraséologique entre ces deux mots :

**Tableau 1. Concordance de *convaincre* et *persuader***

Cela ne suffit pas à ils sont destinés à cherche des moyens pour à moins qu'il ne puisse Il est bien difficile de	<u>convaincre</u> les marchés financiers. <u>convaincre</u> les chercheurs de bien <u>convaincre</u> ses pairs "Delors a <u>convaincre</u> son interlocuteur de <u>convaincre</u> un paysan que son cacao
le communisme", dit-il, Europe, M. Bronnikov est convergence, intimement d'autre part, se disent anglo-saxons, officiellement	<u>persuadé</u> que l'accélération du dirigisme <u>persuadé</u> que le feu vert gouvernemental <u>persuadé</u> que seule l'Europe peut <u>persuadés</u> que la crise va s'aggraver <u>persuadés</u> que les relations

On voit assez paradoxalement que la différence principale entre ces mots est que *convaincre* s'emploie dans des contextes où il prend un complément direct suivi par une proposition (comme *to persuade* en anglais), tandis que *persuader* prend une proposition complétive en *que* (comme *to convince*). Mais on peut aussi constater que *persuader* s'emploie typiquement dans des contextes passifs ou pronominaux du type *se disent persuadés que*. De même, il est intéressant

de noter un certain partage des emplois entre les deux mots (quand on étudie des concordances tirées d'un grand corpus représentatif, il y a toujours des croisements de ce type), ce qui semble indiquer que nous avons affaire à des synonymes assez proches. Mais il est tout de même étonnant de remarquer le degré de régularité de leurs phraséologies dominantes, notamment entre la forme lexicale et la structure grammaticale. On aurait pu s'attendre à une distribution égale pour les deux mots, ou pour les quatre mots dans les deux langues. Le dictionnaire nous apprend que ces mots ont été adoptés dans les deux langues à des époques différentes (même en français, le mot *convaincre* a quelques centaines d'années de plus que *persuader*). Ce décalage dans l'histoire du lexique peut expliquer comment deux mots, qui sont en concurrence sur le plan sémantique - en théorie avec le même sémantisme intensionnel - peuvent développer des profils lexico-grammaticaux distinctifs.

Mais ce qui est en jeu dans ce genre de comparaison n'est pas vraiment la sémantique (on sait qu'il n'existe pas de véritables synonymes), mais plutôt la prétendue autonomie des structures comme l'actif et le passif par rapport au système lexico-grammatical. On peut constater que certains verbes se prêtent au passif plus facilement que d'autres, et la distribution même entre équivalents varie d'une langue à l'autre. Selon la grammaire transformationnelle, on considérait que le passif était dérivé d'une construction profonde (soit l'actif à la base, soit une structure neutre). Cette idée menait à une théorie des principes universaux; des règles de grammaire qui pouvaient traverser les frontières linguistiques. Mais comment justifier cet principe universel dans le cas du choix entre *convince* + *that* / *persuade* + *to*, qui n'est pas tout à fait comparable au français *convaincre* + *de* / *être persuadé* + *que*? En français, l'idée de persuasion sans recours à un agent mène au verbe *persuader* au réfléchi ou au passif. Le passif n'est donc pas un choix libre, un mécanisme appliqué à une proposition profonde. Le passif, comme l'actif, est sélectionné dans une phraséologie complète, comme l'ont suggéré Halliday (1985) et Sinclair (1991).

Les notions de phraséologie et de lexico-grammaire mettent en cause non seulement les théories formelles de Chomsky, mais même un certain nombre de distinctions proposées par Saussure (1916). Pour expliquer le fonctionnement du code linguistique, Saussure (1916) avait distingué entre le *syntagme* (la suite linéaire des éléments syntaxiques) et le *paradigme* (la

substitution par alternatives potentielles dans les cases permises par le syntagme). L'approche phraséologique, à l'instar de Firth (1957), insiste plutôt sur l'interdépendance du paradigme et du syntagme, à tel point qu'il semble inutile de les distinguer. De même, Saussure avait fait une distinction primaire entre *langue* (le système dans son ensemble) et *parole* (l'application du système). Pourtant, Halliday refuse de reconnaître cette distinction, voyant dans chaque occurrence un exemple qui agit sur le système, faisant partie d'un système de la même façon que, pour utiliser sa métaphore, la météo fait partie du climat. Selon Halliday donc, "There is no difference between instance and system." (1977:65).

Nous avons plaidé dans cette section pour une conception plus vaste de la phraséologie, sans doute plus ambitieuse que la définition habituelle en lexicologie. Dans les sections suivantes, nous expliquons comment identifier la phraséologie d'un corpus de textes spécifiques.

#### **4. La linguistique de corpus**

L'analyse d'archives textuelles par ordinateur est devenue la méthode de choix dans tous les domaines de la linguistique descriptive, et il existe un nombre croissant de corpus informatisés pour étudier des langues et des registres différents. Parmi les traditions dans ce domaine, on peut citer la "lexicométrie", une synthèse de la statistique lexicale et la stylistique (Hantrais 1972, Ager 1976, Muller 1977, Brunet 1981), et le "traitement automatique des langues" (TAL) qui développe des parseurs de textes (des analyseurs semi-automatiques) en les testant sur des corpus balisés ou "étiquetés" (Aijmer et Altenberg 1991, Leech 1993). Pour arriver à une analyse représentative, il faut un corpus de plusieurs milliers de textes, voire des millions de mots. Or, l'ordinateur constitue la façon la plus efficace pour réaliser ce type d'observation. En créant des concordances et en calculant des fréquences lexicales de façon quasi instantanée, la machine permet à l'observateur de reconnaître des correspondances et d'établir des régularités qui pourraient échapper à l'introspection du grammairien.

Le projet lexicographique COBUILD développé par Sinclair et ses collaborateurs à l'Université de Birmingham (Sinclair 1991, Francis 1993) est devenue une des applications les plus originales et influentes de la linguistique de corpus. En effet, Sinclair et ses coéquipiers ont

créé le premier dictionnaire monolingue dans lequel non seulement les exemples, mais aussi les définitions sont basés sur des exemples trouvés dans un corpus représentatif de l'anglais. Les 20 millions de mots qui constituent le corpus représentent une centaine de genres à raison de 20 textes par genre (beaucoup de littérature et de journalisme, mais aussi des textes non-standards et des transcriptions de la langue parlée).

L'originalité de du projet COBUILD réside surtout dans sa perspective exclusivement empirique. En effet, Sinclair prétend, comme l'a fait Swales pour l'analyse de genres, qu'il faut se passer des catégories lexicales établies par les grammaires traditionnelles. La définition du lexicographe doit émerger de l'observation d'exemples authentiques, et il ne serait donc pas utile d'examiner un corpus étiqueté au préalable. De même, Sinclair insiste sur l'idée qu'il faut organiser chaque définition par les emplois les plus fréquents et donc typiques d'un mot, plutôt que par partie de discours ou par division sémantique. Ce dernier point est important, parce que jusqu'ici la tradition lexicographique n'avait pas privilégié la fréquence dans la structure des entrées. Les dictionnaires avaient plutôt tendance à choisir les “meilleurs” exemples du canon littéraire et de structurer les entrées de façon intuitivement logique (on pense à l'organisation analytique du Petit Robert). Or, le concept du meilleur exemple, attesté dans un aphorisme ou dans une citation canonique, ne représente pas nécessairement le profil phraséologique le plus typique du mot, tel qu'il est utilisé dans un corpus représentatif, ni l'emploi le plus important du mot pour l'apprenant étranger (qui est d'ailleurs le lecteur visé par le dictionnaire COBUILD).

Ces idées provoquent encore de vives polémiques dans le monde de la lexicographie. Mais du point de vue de l'analyse textuelle, cette approche empirique présente de nombreux avantages. Dans la section suivante, nous tentons d'appliquer un certain nombre de ces principes, notamment les notions de collocation et du profil lexical “typique”.

## **5. Sélection et traitement du corpus**

Le corpus utilisé dans cette étude vient du CD-Rom annuel du journal *Le Monde* (un recueil d'articles publiés pendant l'année 1993) mis à notre disposition par l'Université d'Aston, à Birmingham. Dans cette étude, nous nous intéressons aux mots grammaticaux. Ces formes sont



suffisamment fréquentes pour nous permettre de travailler avec un corpus restreint (500 articles, ou 300 000 mots). Mais avant d'établir des fréquences lexicales ou des concordances de mots-clés, il faut d'abord isoler les textes dans l'archive et les sauvegarder sous format 'texte' (.txt). Puisque les textes ne sont pas directement exploitables sur le CD-Rom, il fallait entrer des mots-clés dans le moteur de recherche afin d'obtenir des fichiers d'articles suffisamment nombreux. Les mots choisis étaient des noms propres (des hommes politiques contemporains, comme *Chirac*). L'emploi de mots-clés nous a permis de limiter le type de texte obtenu, et nous avons fini par isoler 500 textes représentant des genres très spécifiques : des éditoriaux, des reportages sur les élections, des comptes rendus et des lettres adressées au journal.

Les logiciels utilisés ont été développés spécifiquement pour établir des listes de fréquence et des concordances : Wordlist et MicroConcord (Johns & Scott, 1986). La première étape d'exploitation consiste en la formulation d'une liste de fréquence pour chaque mot. Dans les premières études sur la lexicométrie (Hantrais 1972, Muller 1977), on calculait les mots les plus fréquents et leur distribution sans pouvoir faire une comparaison directe avec un corpus représentatif. Aujourd'hui, les grands corpus de langue permettent de faire une comparaison entre le *sous-corpus* (un corpus spécialisé) et le *corpus de référence* (un corpus représentatif de la langue générale). Faute d'accès à un corpus plus important en français, nous avons utilisé Wordlist pour établir une liste de fréquence de notre corpus *Le Monde*. Cette liste peut être comparée à la liste de fréquence du *Trésor de la langue française* (un corpus contemporain de 180 millions de mots, cité dans Brunet 1981). Voici les 20 mots les plus fréquents pour chacun de ces corpus:

**Tableau 2. Liste de fréquence des premiers 20 mots du Trésor de la langue française (TLF) et du corpus Le Monde.**

Rang	TLF	Le Monde	Rang	TLF	Le Monde
1	de	de	11	que	dans
2	le	la	12	dans	un
3	la	le	13	il	une
4	et	et	14	à	pour
5	les	les	15	en	il
6	des	des	16	ne	par
7	est	en	17	on	au
8	un	du	18	qui	ce
9	une	que	19	au	est

10	du	qui		20	se	pas
----	----	-----	--	----	----	-----

Cette liste nous permet de faire une comparaison préliminaire afin d'établir quelques différences de registre entre les deux corpus. Par exemple, *Le Monde* semble avoir une plus forte concentration de pronoms relatifs, représentés par *qui / que* (ce dernier étant aussi une conjonction) et des prépositions *en, dans, pour, par*. On remarque aussi la présence du démonstratif *ce* (sans doute associé aux pronoms complexes *ce qui / ce que* et le présentatif *c'est*). Nous verrons que ces différences sont significatives, mais pour les explorer il faut établir des concordances d'exemples pour regarder leurs contextes de plus près. Il serait par contre imprudent de juger le style du TLF à partir de cette liste. Tout ce qu'on peut dire à ce propos est que, par rapport à un corpus journalistique, le TLF contient une plus forte concentration de pronoms *on* et *il* ainsi que le verbe *est*. Nous pouvons étudier ces formes aussi, mais seulement pour établir quelques caractéristiques contrastives du sous-corpus.

On pourrait se demander si une liste de mots grammaticaux peut constituer une base suffisante pour la comparaison de textes. En premier lieu il faut souligner que ces mots ne figurent pas dans cette liste par hasard. Les lexicographes savent que les mots grammaticaux constituent toujours les premières centaines de mots dans les listes de fréquences de la langue générale (en français et anglais, en tout cas). La perspective phraséologique que nous avons proposée plus haut présuppose une correspondance étroite entre les formes lexicales et les constructions grammaticales. Nous pouvons alors supposer que les différences de concentration de mots grammaticaux entre deux corpus indiquent des différences de construction et donc de style entre ces deux sources de données. Nous soutenons d'ailleurs que les mots grammaticaux sont toujours de bons indicateurs du style ou registre d'un texte. Dans Gledhill (à paraître) nous démontrons que les mots grammaticaux varient de façon constante et régulière d'une section d'un texte à une autre, et ces données peuvent être exploitées par la suite pour décrire la phraséologie typique de ces sections. Dans une perspective empirique il faut donc tenir compte des mots grammaticaux et non les rejeter, comme c'est souvent le cas dans le traitement automatique des langues.

La prochaine étape de notre analyse consiste à créer des concordances avec MicroConcord (Johns & Scott 1986). Ce concordancier met un mot-clé (selon Haussmann 1993 la *base*, ou en

anglais *node*) au milieu de la page et forme une liste comme dans l'exemple ci-dessous (ici nous avons choisi d'analyser la forme complexe *ce qui*):

**Tableau 3. Concordance de *ce qui* dans *Le Monde***

"communiquer" était probablement illusions, mais non désespéré, de Luc Montagnier en septembre 1983, l'écoute de tout, pas simplement de paraîtra d'une terrible ironie: votre article a été publié, et c'est sur cette dernière thèse, au moins en me place, suivant les critères, pour ne suis pas totalement optimiste en ur dans la subtilité scientifique de	<b>ce qui</b> a donné un sens concret à cette <b>ce qui</b> a rendu le XX siècle particulier <b>ce qui</b> a joué un rôle important dans la <b>ce qui</b> agite les conditions de son propre <b>ce qui</b> arrive à notre pays ? Ces af <b>ce qui</b> change tout. "Ne nous trompons <b>ce qui</b> concerne les deux événements <b>ce qui</b> concerne l'état sanitaire de la popu <b>ce qui</b> concerne le milieu que je connais, <b>ce qui</b> était son territoire: la linguisti
--	---

La concordance nous permet d'organiser la présentation des exemples par ordre alphabétique (ici nous avons choisi d'organiser les exemples par la première collocation à droite du mot-clé). De même, la concordance permet de juger quelles expressions sont les plus typiques ou récurrentes. Ici on peut voir que la forme *ce qui* est souvent utilisée dans la construction *pour ce qui concerne* + N / *en ce qui concerne* + N. La construction introduite par *ce qui* joue donc un rôle dans l'exposition ou l'évaluation de ce qui précède. Même ces observations, plutôt sommaires, nous indiquent plus sur la fonction discursive de cette construction que la description que l'on peut trouver dans une grammaire de référence, par exemple "*ce qui*, pronom relatif ayant la fonction de sujet" (Girodet, 1988, 143-144).

Passons maintenant à la troisième étape de notre méthode : à partir des concordances, l'ordinateur peut calculer les collocations les plus fréquentes du mot-clé. Strictement parlant, toutes les co-occurrences à gauche et à droite du mot-clé sont des "collocants" du mot-clé (Haussmann 1993). Mais dans la littérature linguistique, les linguistes utilisent plus souvent le terme "collocation" pour les co-occurrences les plus fréquentes du mot-clé. Les collocations doivent donc se situer dans une marge variable de mots antérieurs ou postérieurs au mot-clé. Par exemple, les collocations de l'expression *ce qui* sont calculées par Wordlist (Johns & Scott 1986) dans une fenêtre de trois mots à gauche et trois à droite (une fenêtre de 3x3) :

**Tableau 4. Collocations de *ce qui* dans *Le Monde*.**

<i>Collocant</i>	<i>Nombre d'occurrences</i>	<i>à gauche</i>	<i>à droite</i>
est	173	30	143
a	85	21	64
pour	80	56	24
concerne	78	0	78
pas	77	31	46
c'est	58	25	33
tout	53	44	9
fait	45	8	37
mais	30	24	6
passé	25	4	21

Une collocation, soit antérieure ou postérieure au mot-clé, est statistiquement significative si sa fréquence de cooccurrence dépasse la probabilité que tout autre soit mot utilisé dans la même position. Le taux de collocation du mot *pas* (77 au total, 31 à gauche et 46 à droite) aura par exemple moins de poids statistique que la collocation d'un mot de moindre fréquence dans le corpus, comme *concerne* (78 au total, et seulement à droite). Les constructions reliant les deux côtés de notre tableau se voient immédiatement : *en ce qui concerne*, *tout ce qui est*, et *ce qui a* + participe passé. D'autres constructions sont moins visibles, et nécessitent une nouvelle concordance ou un recalcul des collocations, par exemple l'usage intéressant *mais* devant *ce qui*. Nous appliquerons ces procédures dans la section suivante.

Il existe plusieurs façons de déterminer les mots les plus importants à étudier dans une analyse de ce type. En effet, toutes les formes, quelle que soit leur fréquence relative, nous indiquent un aspect intéressant du registre de notre sous-corpus. Mais pour simplifier l'exposition ici, nous choisissons les formes qui ont un rang élevé dans la liste du *Monde* mais qui ne figurent pas en haut de la liste TLF, en particulier les prépositions *en*, *dans*, le pronom *qui*, le complémenteur *que* (= pronom / conjonction), et le démonstratif *ce*. Néanmoins, la fréquence d'une forme ne garantit pas son importance sur le plan stylistique. Nous étudions donc aussi le verbe fonctionnel *est*, qui est la forme qui change le plus de place sur notre liste (du 7<sup>e</sup> rang au TLF au 19<sup>e</sup> dans *Le Monde*). C'est en effet ce genre de "déviance lexicale" qui risque d'indiquer des différences de style majeures entre les deux corpus. En outre, ces mots représentent des oppositions

traditionnellement difficiles pour les étudiants de français langue étrangère, surtout les anglophones, qui ne connaissent pas de différence entre *en / dans*, *ce qui / ce que*, et *c'est / il est*. Il sera donc intéressant comparer la façon dont ces formes sont utilisées en contexte par rapport à leur description dans les grammaires de référence (Chevalier et al. 1963, Lagane 1983, Judge & Healey 1985) .

## 6. Mots grammaticaux et formules phraséologiques

Pour ne pas encombrer notre texte, les concordances utilisées dans cette étude se trouvent à la fin de ce document.

### 6.1 *en*, qualifieur global de domaine

La forme *en* est plus fréquente dans *Le Monde* que dans le TLF. Nous estimons que 40% de occurrences de *en* dans notre corpus (= 1240 sur 2912 occurrences) peuvent être attribuées à des expressions figées, et 20% (= 583) à son emploi en tant que pronom clitique (précédant un verbe ou un auxiliaire). Seulement 30% (= 874) des occurrences représentent l'usage classique d'une préposition dans un complément circonstanciel (où *en* introduit un groupe nominal : Chevalier et al. 1964:237). En effet, dans le journalisme, cet emploi prépositionnel est assez limité, et thématiquement on ne trouve que des références à l'époque de publication ou au lieu de naissance de certains individus. Voici quelques exemples hors contexte :

...en ce Noël 1890 ...  
...comme en ce dimanche de janvier 1993...  
...né en 1954, ...  
...en France. ...

La plupart de ces occurrences sont accompagnées par la ponctuation, un facteur souvent oublié dans les descriptions linguistiques. En fait, selon Adam, la ponctuation indique une forte tendance à qualifier la phrase en position marginale (Adam 1991: 126-127).

A part ces emplois, *en* est utilisé majoritairement dans des expressions figées où son sens est assez éloigné d'un complément circonstanciel de lieu ou de temps. Dans la plupart des cas, *en*

introduit une construction adverbiale. La collocation la plus fréquente est *mettre en* + nom (sans article) (=216 de dans une marge de 10 mots à gauche). On retrouve trois expressions principales (voir Concordance 1 pour les contextes):

- (a)... mettre (quelque chose) en évidence ...
- (b)... mettre (quelque chose) en place ...
- (c)... mettre (quelque chose) en scène ...

Ces séquences ont des contextes d'emploi très spécifiques, et on peut voir qu'elles sont toutes très proches des préoccupations du journal. La première expression (a) *mettre (quelque chose) en évidence*, comprend des formules comme *mettre en* + *accusation, cause, garde* suivies par des compléments indiquant un problème. Par contre, le groupe (b) *mettre (quelque chose) en place* comprend aussi *mettre en* + *avant, activité, contact, oeuvre, pratique* invoquant souvent une solution concrète. Les compléments des expressions (a) et (b) sont des procédés intellectuels ou institutionnels (*enquête, hiérarchie, implications, normes, organisations, stratégies ...*). Naturellement, l'expression (c) est plutôt employée dans le contexte des arts et des spectacles : *mettre en* + *musique, images* ou dans des expressions plus figurées comme *la mise en scène de mensonges*. On peut voir que ces trois expressions (a, b et c) correspondent à des fonctions rhétoriques assez précises (explication de la cause d'un problème, présentation d'une solution, expression de métaphores artistiques).

Quant à la lexico-grammaire, on peut noter que la distribution de constructions grammaticales est différente pour chacune de ces expressions. Le groupe (a) est généralement à l'actif, mais le groupe (b) est souvent au réfléchi ou au passif. Ainsi, dans un éditorial on *met* un problème *en évidence*, tandis qu'une solution *est mise en place* ou *se met en place*. L'emploi fréquent du passif dans (b) est donc un procédé rhétorique qui laisse implicite l'interprétation de l'agentivité dans les textes journalistiques.

Le deuxième emploi de *en* correspond à des adverbiaux indiquant un changement de thème (appendice 1, groupe 2: *en ce domaine, en ce qui concerne* + nom). Ces expressions signalent une transition discursive, et on peut citer quelques autres exemples dans la même catégorie : *en effet, en matière de* et *en particulier*. *En effet* est un adverbial conjonctif utilisé pour renforcer la proposition précédente (*Il est grave en effet que... Je suis persuadé en effet que...*). En revanche,

*en matière de* + (groupe nominal) ou *en matière* + adjectif est une locution prépositionnelle très productive. Comme les autres expressions en *en*, elle résume ou reformule un thème : *en matière + culturelle, de reproduction florale, de cocaïne*.

Enfin, dans une approche purement empirique, l'usage pronominal de *en*, un homonyme non apparenté à la préposition *en*, serait analysé en même temps que la préposition *en*. Selon Sinclair (1991), l'analyste devrait se fier aux contextes pour séparer les deux formes différentes, et en effet, sur le plan formel les deux formes ne risquent pas d'être confondues. Les grammaires de référence notent que le pronom clitique *en* s'emploie dans des expressions elliptiques où il a un rôle de complément partitif correspondant à un possessif (*son, sa, ses*) ou une phrase introduite par *de* (Lagane, 1983: 61, Judge et Healey 1985 :66-67) comme *l'usage qui en est fait* et *il y en a qui*. Mais quand nous regardons les contextes typiques de ce mot, nous trouvons que les emplois les plus typiques de *en* sont dans des expressions idiomatiques, c'est-à-dire où il n'est pas motivé comme à *en croire, à en juger, s'en tenir*, et le plus fréquent, *quoi qu'il en soit* (Concordance 1, groupe 7, représentant 130 exemples du corpus sur 270 exemples de *en* pronominal). Le plus remarquable des emplois correspond à un usage idiomatique introduisant une proposition :

... les "savants" **en étaient réduits à** se réunir entre eux  
 ...Face à tant d'inconnues, la science **en est encore réduite à** l'expectative.

## 6.2 *dans*, qualifieur local de domaine

Dans les grammaires pédagogiques pour les étudiants anglophones, la préposition *dans* est présentée comme le concurrent direct de *en*. Mais ces deux mots ont des contextes lexicogrammaticaux très différents, et il n'est pas difficile de les séparer sur le plan phraséologique. *Dans* (= 2013 occurrences) est moins fréquent que *en*, et il est utilisé dans moins d'expressions figées, ce qui est peut-être compatible avec son rôle de préposition prototypique, avec un sens locatif de "à l'intérieur". Néanmoins, les exemples du corpus révèlent que *dans* a un profil lexical assez régulier, malgré l'absence de séquences figées. Le premier groupe d'emplois que nous relevons du corpus (Concordance 1: page 2) représente la seule expression adverbiale dans laquelle *dans* signifie métaphoriquement 'à l'intérieur' : *dans ce domaine, cette discipline, ce travail, ce métier*. Il y a plus de 60 variations sur *ce domaine*. En termes phraséologiques, il s'agit



de situer le thème de la proposition dans un cadre professionnel, surtout académique.

*Dans* est très souvent employé devant un article ou un autre déterminant. Cette caractéristique est souvent citée dans les grammaires pédagogiques, par rapport à l'article zéro souvent employé après *en* et *sans* (Girodet 1988: 210-211, Judge et Healey 1985: 333). On peut voir une tendance très nette pour certains déterminants selon le contexte. Ainsi, on trouve très souvent *dans ce domaine* (Concordance 1, page 2), car il s'agit toujours d'une reformulation et *le domaine* n'a pas besoin d'être re-présenté. Par contre, on trouve ... *dans la catégorie X* ..., car l'existence de *catégories* est *a priori* connue, et l'article défini dénote un concept plus générique que le *ce* local. Enfin, on trouve aussi (Concordance 1, page 2, groupe 3) la séquence *dans + un livre, un éditorial, un article + participe adjectival intitulé, publié...* Il s'agit de présenter des détails bibliographiques, et l'article indéfini dans ces exemples indique une nouvelle information (non recouvrable dans le discours antérieur). On peut voir ici que ce qui est présenté traditionnellement comme un choix libre est une contrainte du discours, l'article correspondant parfois à la nouveauté de la proposition (une des fonctions de l'article indéfini), ou le degré de sous-entendu implicite (articles définis, démonstratifs).

Finalement, l'usage locatif ou prépositionnel de *dans* est, comme nous avons vu pour *en*, limité thématiquement à des entités institutionnelles ou nationales : *dans + ce pays, l'Union européenne, l'Ecole systématique*. Il est légitime dans ce cas de parler d'une tendance phraséologique, conditionnée par le discours journalistique, et pas simplement du choix libre un groupe nominal après la préposition.

### **6.3 *qui*, relayeur d'évaluation / *que*, relayeur de projection**

Il serait difficile de présenter une analyse globale des formes *qui* et *que* sans référer à des termes grammaticaux traditionnels, qui sont toujours, même dans une perspective phraséologique, des raccourcis utiles. Néanmoins, afin d'éviter la terminologie formelle (pronom relatif / conjonction de subordination / complémentateur), nous pouvons adapter la terminologie fonctionnelle *binder / linker* (Halliday 1985) pour décrire ces deux mots : *qui* = relayeur d'évaluation, et *que* = relayeur de projection (= propositions complétives). Cependant, il manque de place pour présenter une

analyse même sommaire de ces formes ici, surtout *que*. Nous tenterons plus loin d'esquisser une comparaison entre *qui* / *que* et les formes complexes *ce que* / *ce qui*.

*Qui* (= 2158 occurrences) est relativement fréquent dans *Le Monde* par rapport au TLF. Par contre, son homologue *que* (= 3595) occupe plus ou moins la même place dans les deux corpus. Très généralement, on peut supposer que cette différence représente un taux d'enchâssement (de constructions relatives) plus élevé dans *Le Monde*, une construction qui est associée à la définition et à un style nominalisé (discuté dans Debyser 1972, avec intérêt particulier pour les titres et les sommaires présentés dans les journaux). Les collocations de *que* montrent son emploi typiquement conjonctif, avec une richesse de verbes à droite (trop nombreuses ou trop lointaines pour atteindre une forte collocation), et des sujets pronominaux (*je* et *nous*). De même, à gauche certaines formes très communes (*montrer*, *dire*) introduisent une proposition après *que*. Ces verbes constituent un ensemble sémantique homogène, et démontrent l'importance de l'exposition des pensées dans ce corpus (des procès de communication *dire*, *montrer*, ou de cognition *savoir*, *croire*). La table suivante présente les collocations des deux formes à une marge de dix mots à droite et à gauche :

**Tableau 5. Collocations de *que* et *qui*.**

Taux de collocation	QUE		QUI	
	à gauche	à droite	à gauche	à droite
>100	le, la..., plus à ne, n' parce alors, en il, c', ce. pas, est pour, ainsi	les, la de, que nous, dans ce, j', je du, à ne, se qui, pour	de, ce et, le... en, qui que, c' un, ceux	le, la... à, de pas, ne est, en a, se ont, dans me, sur
>10	montrer, dire faire, estime crois, rappelle observe, sait	certain, fait soit, est doit, soient science	est, tous tout sont	fait, sait font, peu avait, fut paraît, concerne, soit, ensemble, permet, été, ferait, faire, conduit, vient, marque,...

On peut voir que *qui* a une grande variété de formes qui l'introduisent à gauche (ce qui réduit la fréquence des éléments les plus fréquents), mais moins de formes à droite. On peut tout de même remarquer des séquences comme *tout ce qui*, *en ce qui concerne*, *ce qui paraît*, *c'est ce qui vient de...* entre autres. Trois mots en particulier s'emploient significativement devant *qui*: *ce* (342 collocations à gauche sur 365), *et* (270 sur 318) et *mais* (40 sur 48). Devant *que*, *ce* et *et* sont aussi significatifs, mais partagent la place avec *plus*, *à*, *parce*, *pour* et *ainsi*, des formes associées à des locutions conjonctives.

Voici le profil collocationnel des deux formes *ce qui* / *ce que*:

**Tableau 6. Collocations de *ce que* et *ce qui***

Taux de collocation	CE QUE		CE QUI	
	à gauche	à droite	à gauche	à droite
>30	de, le ce, à, pour, comme, dont plus, contrairement	le, les, je pas, nous, vous	à, d', pour en	est, les, dans
>10	affirmer, amener concentrer, conduit connaître, convient corriger, exige imaginer, interroger rêver, semble, veiller	pensez, appelle* apprend, apprécie comprendre, attirer, croyons, devient, devrait offre	savoir*, susciter aime, appeler casse, communiquer compter, constitue doit, écoute*, écrite effectuera, élaborer intéresse pénétrer	était, agite comparer demeure, doit devrait, devient devient domine, faut importe, mène passe, représente, semble, rappelle suppose

On peut voir que *ce que* est généralement employé dans des constructions où *ce* ne réfère pas à une proposition spécifique, mais sert plutôt de charnière dans une séquence relayant deux propositions (*tenir à ce que*, *jusqu' à ce que*, *contrairement à ce que*, *pour ce qui concerne*, *en ce qui concerne*). Comme le relayeur *que*, *ce que* est introduit par des verbes exprimant un procès mental ou communicatif. En même temps, on note (Concordance 2: groupe 3) que cette séquence est utilisée pour thématiser l'opinion ou une citation d'une personne : *ce que* + *certain*, *Lévi-Strauss*, *J-C Delpierre* + *appellent*, *disent*, *pensent*.

La phraséologie de *ce qui* (Concordance 2, groupe 3) peut être caractérisée par deux emplois. Le premier est en tant que pronom transformant un complément générique du prédicat précédent (*ce*) en un sujet : *mieux interpréter ce qui se passe actuellement*. Le second emploi (possible aussi pour *ce que* en tant que pronom complexe) consiste en une juxtaposition asyndétique, sans coordinateur explicite (*..il écrit clairement: ce qui se fait rare...*). Cet emploi met en postposition une évaluation explicite, séparée par un colon ou une virgule et introduite par *c'est* : *ce qui est vrai, c'est... /, ce qui nous intéresse, c'est que....* Si l'on ne voit pas immédiatement de régularité parmi les verbes introduits par *ce qui*, il y a néanmoins une différence par rapport aux verbes introduits par *ce que*. Après *ce qui* on trouve en effet souvent des relations ou des procès matériels (*agiter, dominer, mener*), tandis que les verbes après *ce que* sont, comme nous l'avons noté, des procès mentaux ou communicatifs.

#### 6.4 *ce*, intensifieur local de domaine

La forme *ce* est un pronom démonstratif. En termes fonctionnels, il s'agit d'un intensifieur associé à la reformulation. Comme nous avons vu, l'emploi très fréquent de *ce* (= 1784 occurrences) dans *Le Monde* peut être en partie expliqué par son emploi dans les complexes relatifs *ce qui* (330 occurrences) et *ce que* (396 occurrences), soit 40% de l'usage de ce mot. Hormis l'emploi démonstratif de *ce*, *ce* ou *c'* en tant que sujet pronominal constitue environ 50% de ses occurrences (892).

Il n'est pas étonnant de voir que le présentatif *c'est* (= 555 occurrences) constitue la majorité de ces emplois. *C'est* tient une place privilégiée dans la grammaire française puisqu'il constitue un mécanisme très productif dans la thématization de constituants syntaxiques. Certaines grammaires ne font pas état de cette fonction, et elles préfèrent simplement définir *c'est* par rapport à des oppositions comme *c'est / il est* : “on emploie *il* quand l'adjectif est suivi d'un complément, *ce* dans les autres cas.” (Girodet 1988:214). Une perspective plus rhétorique proposée par Chevalier et al. (1964:84), est qu'il s'agit d'un “présentatif ... [à] faible valeur démonstrative”. Leur discussion porte essentiellement sur le rôle de *c'est* dans les clivées postposées comme *L'état, c'est moi*. Selon Chevalier et al (1964:103), cette construction est

accompagnée en contexte par une valeur de jugement, tandis que dans la version pré-posée *C'est moi, l'état*, il s'agit d'une affirmation d'identité. Ainsi, *ce* et son équivalent prédicatif *c'est* correspondent à des procédés rhétoriques pour thématiser des substantifs, des infinitifs (*Penser, c'est dire non*), des propositions relatives substantivées (*Ce qui m'intéresse, c'est...*) et des propositions conditionnelles introduites par *si* ou *que*. (1964:104).

Dans le corpus *Le Monde*, l'emploi principal de *c'est* est dans une clivée relative (*c'est X qui / que*). Cette construction met en valeur un participant du discours, ce qui conforte l'hypothèse de Charlier et al. (1964). Mais *c'est* ne semble pas avoir un rôle particulièrement évaluatif. Il est accompagné plus souvent d'une expansion, ou de l'addition de nouvelles informations exprimées en début de phrase, et signalées par la répétition du référent:

...C'est lui qui inspire la majorité des nouvelles revues qui voient le jour...  
 ...C'est lui, encore, qui assure la transmission de certains signaux entre...  
 ...C'est lui, par exemple, qui permet à certains globules blancs de lutter...

Cet emploi strictement thématique contraste avec une série de constructions introduisant une projection (dans le système de Halliday 1985 : une complétive associée à un procès relationnel ou mental). Dans la construction *c'est ^ ainsi + (que)*, l'adverbe conjonctif *ainsi* est thématisé. L'effet rhétorique de cette construction est de présenter la proposition suivante comme une explication de ce qui précède :

...C'est ainsi qu'on traitera du "marché des enfants"...  
 ...: c'est ainsi qu'il fait intervenir un général Bonaparte exilé momentanément...  
 ...C'est ainsi que l'histoire, la bonne histoire, redevient consciente...  
 ...C'est ainsi seulement qu'il peut poser des questions pertinentes aux docteurs...

Dans une variante de cette séquence, *c'est + adverbial + que...* ou *c'est que +...*, il s'agit d'un adverbial conjonctif complexe qui thématise le lien entre deux propositions, où la proposition suivante est organisée autour d'une évaluation explicite comme *bien, grand, important, normal*. Cette expression sert de parenthèse puisqu'elle interrompt l'argumentation précédente :

...C'est en ceci qu'il devient politiquement néfaste, Il empêche la raison ...  
 ...C'est de là que peuvent venir de nouvelles stimulations. Par exemple ...  
 ...c'est qu'il ne suit pas une loi causale, qui est particulièrement contestable...  
 ...c'est qu'en filigrane ou explicitement Jean Brun cherche à prouver que ...

De même, dans *c'est* + adjectif (que nous comparons à *il est* + adjectif plus loin), on thématise une évaluation explicite de la proposition antécédente ou postérieure :

...C'est indécent, des clowns dans un service de petits cancéreux ? Pas davantage...  
...C'est jubilatoire, assez vachard, mis en scène de manière très fluide, et...  
...C'est vrai, vous avez vécu la grande époque de l'historiographie française...

En début de phrase, avec la majuscule, *C'est* constitue plus de la moitié de ces occurrences. *C'est* signale donc le début d'une opposition rhétorique ou une transition dans le discours. *C'est* thématise, résume ou signale un référent antérieur, et il est souvent suivi par une projection (= complétive) exprimant une évaluation ou une expansion de l'argument. Nos concordances (Concordance 2), montrent aussi que les emplois où *ce* est un référent plus précis dans l'expression *c'est / ce sont* (au négatif, au pluriel etc.) servent à ré-orienter le thème du discours ou à identifier d'un élément qui doit ou ne doit pas être pris en considération.

Il est aussi intéressant de comparer les emplois de *c'est* avec ceux de *il s'agit de* pour souligner à quel point des expressions en théorie similaires peuvent avoir des phraséologies distinctes. Nous avons vu que *c'est* sert généralement à thématiser un lien entre deux propositions ou à focaliser un élément évaluatif. Si l'on compare ces emplois à *il s'agit de* (voir Concordance 4, groupe 2) on voit que ce présentatif introduit une évaluation du discours, plutôt que l'évaluation d'un participant ou un référent particulier (*il s'agit avant tout d'un problème de langue, il s'agit de redresser la balance*). Les expressions *c'est / il s'agit de* constituent donc un système de marqueurs discursifs avec des fonctions rhétoriques distinctives.

### 6.5 *il*, référent global sans domaine

Le pronom *il* (= 1948 occurrences) sert de point de départ pour de nombreuses expressions figées. Il s'agit notamment d'expressions impersonnelles comme *il + faut, importe etc. + que, il s'agit de, il y a, il est + adjectif + de / il est + adjectif + que*. En effet, plus de la moitié des occurrences de *il* (= 1044) correspondent à seulement cinq collocations à droite (*est, de, faut, que, y a*), ce qui contraste fortement avec les collocations très variées que l'on peut observer autour du pronom démonstratif *ce* (un intensifieur local, dans notre terminologie). Et à la différence de *ce*, *il* a seulement cinq collocations très fréquentes à gauche (*mais, ce que, qu', où*

et *quand*). Ce sont tous des marqueurs de transition entre propositions. En termes phraséologiques alors, le profil lexical de *il* ressemble à ce que nous avons vu autour de *en* (les deux mots ont un sémantisme très général et sont impliqués dans des phraséologies étendues). Par contraste, le profil lexico-grammatical de *ce* ressemble à *dans* (les deux mots ont des rapports lexicaux très variés, mais entrent dans des phraséologies plus locales).

L'emploi le plus fréquent de *il* est dans des propositions extraposées : *il est* + adjectif + *de* + infinitif / *il est* + adjectif + *que* + proposition (Concordance 3). Dans ces constructions, *il* est un pronom explétif, un marqueur cataphorique référant à la proposition extraposée suivante. Ces constructions sont des projections sur le plan fonctionnel, mais à la différence des verbes de procès mental ou communicatif que nous avons vus plus haut (*croire, dire, penser, + que*), la proposition subordonnée est ici catégorisée par un procès relationnel ou attributif exprimé par l'adjectif, *il est* + *évident / urgent + que, il est* + *facile / important + de*. Dans son étude sur les projections en anglais, Francis (1993) montre qu'elles sont toutes organisées autour d'un adjectif évaluatif, et pour elle, cette construction est l'exemple classique d'une correspondance lexico-grammaticale restreinte. Il nous manque de données précises à cause de la taille de notre corpus, mais il nous semble que les extrapositions en *que* présentent moins de possibilités lexicales qu'en anglais, tandis qu'en français les formes en *de* sont plus variées (on pense à la suite assez restreinte en anglais de *it is* + *easy, difficult, tough + to*). Ces constructions sont impersonnelles sur le plan de la modalité grammaticale, mais elles expriment tout de même un sentiment subjectif ou interpersonnel. En effet, leur fonction rhétorique est généralement d'exprimer un jugement sur une idée ou une exhortation à l'action. Il convient de comparer ces expressions à *c'est*. On peut voir que *c'est* + adjectif (*indécent, jubilatoire, vrai*) sert à évaluer, en position préposée, une proposition entière et ainsi considérée comme accomplie ou actuelle. L'expression *il est* + adjectif est plus fréquente que cet emploi (au moins dans la langue écrite représentée par notre corpus). *Il est* + adjectif a la même fonction évaluative que *c'est* + adjectif, mais elle introduit en postposition une proposition subordonnée, souvent non-accomplie et virtuelle.

Il nous manque de place pour une analyse complète des autres emplois de *il*. Cependant, nous pouvons présenter une comparaison rapide de *il est* avec *il faut*. La construction *il faut* est souvent présentée comme le type même d'une expression impersonnelle. Mais *il faut* est

seulement impersonnel du point de vue de son pronom : sur le plan rhétorique, il s'agit d'une expression d'obligation qu'on pourrait interpréter comme un signal interpersonnel. D'ailleurs, les grammaires de référence parlent de *il faut* presque exclusivement dans le cadre du subjonctif (les anglophones apprennent la 'règle' *il faut que* + subjonctif : Judge et Healey 1985:131-3). Dans notre corpus, parmi les 162 occurrences de *faut* au présent, nous ne trouvons que deux occurrences d'un verbe subordonné au subjonctif, c'est-à-dire *il faut que* + subjonctif. Dans le journalisme français, *il faut* est lui souvent suivi par un infinitif. Dans nos exemples (Concordance 4), ces propositions comportent tous un sens d'approbation ou de refus d'une idéologie ou d'une idée considérée difficile à accepter:

.. *il faut* + garder ses distances avec le monde, marcher au rythme du monde, bien combler les vides, se garder de confondre.., (ne) pas être trop négatif, tout remettre en question, ajouter les ravages de la spéculation...

On peut voir que quand *il* est utilisé dans une expression impersonnelle de ce type, il s'agit souvent d'une évaluation subjective de la part de l'énonciateur. On peut voir que même si les détails grammaticaux et structurels des expressions *il faut* et *il est* sont différents, il existe des liens étroits entre ce type d'expression évaluative et l'emploi du référent global *il*.

Dans cette section, nous avons étudié un échantillon de mots grammaticaux : *en*, *dans*, *qui*, *que*, *ce* et (essentiellement pour des raisons de symétrie) *il*. Les mots grammaticaux et leurs effets de sens sont bien connus dans l'analyse du discours (Maingueneau 1985, Adam 1991), mais il convient de présenter ici une définition rapide de leurs contextes lexico-grammaticaux typiques. Nous avons observé que la préposition *en* introduit des expressions qui qualifient une proposition plus importante. Beaucoup de ces expressions relient une proposition à un domaine (le thème du discours), ou précisent le domaine du discours. La relation entre *en* et le nom suivant est assez démotivée (d'où le terme 'qualifieur *global* de proposition'). Plus généralement, l'effet sémantique de l'expression *en en* dépend donc de la relation établie avec la proposition plus large plutôt que du sémantisme de la préposition *en* elle-même. La préposition *dans* a un rôle symétriquement opposé à *en*, dans la mesure où elle constitue le plus souvent un complément circonstanciel avec le groupe nominal suivant et modifie notre interprétation de ce mot. L'effet



sémantique de cette expression dépend plutôt de la relation interne *dans* + nom. Nous caractérisons donc ce mot par la désignation 'qualifieur local de domaine'. Les pronoms / conjonctions *qui* et *que* s'avèrent plus difficiles à analyser. *Qui* et *ce qui* sont des relayeurs, établissant un lien de définition ou d'évaluation à l'intérieur d'une proposition. Par contre, *que* et *ce que* établissent un lien (souvent une projection sémantique) vers l'extérieur. Enfin, le démonstratif *ce* est un intensifieur dans les pronoms complexes *ce qui* / *ce que*, et comme *dans* il établit un lien sémantique local avec sa collocation à droite. Par contraste, *il* est un référent global associé à des séquences plus figées et plus étendues. Dans *il est*, *il faut*, *il s'agit* et d'autres expressions impersonnelles, *il* indique simplement que son domaine de référence se trouve ailleurs que dans la proposition locale.

## 7. Conclusion

Dans cette étude, nous avons essayé de démontrer qu'il est possible de caractériser la phraséologie d'un corpus de textes en étudiant les profils lexico-grammaticaux de certains mots-clés. Nous avons proposé en particulier que les mots grammaticaux ont un rôle important dans des séquences phraséologiques plus étendues, et qu'il suffit d'étudier les collocations les plus fréquentes de ces mots pour identifier les expressions typiques de ce genre de texte.

Les constructions identifiées dans cette étude représentent sans doute un pourcentage infime des expressions significatives dans un corpus aussi varié que *Le Monde*. Néanmoins, l'expérience que nous avons menée démontre qu'il est possible d'étudier quelques formules rhétoriques en associant des mots grammaticaux à leurs constructions lexico-grammaticales typiques. Ainsi, les prépositions *en* et *dans* sont très fréquentes dans ce genre de texte. Elles sont généralement associées à la qualification et la précision de domaines. De même, les pronoms relatifs *qui*, *ce qui*, *ce que* et *que* sont associés à l'expression de l'évaluation, parfois des référents du discours (les définitions et les expressions évaluatives en *ce*) et parfois du discours même (les expressions impersonnelles en *il*).

Enfin, il est évident que ce que nous venons de décrire sont des épiphénomènes par rapport à des traits linguistiques plus généraux, comme la structure rhétorique d'un article. Mais ce qui

importe du point de vue théorique est de démontrer qu'il est possible d'arriver à une analyse suffisamment systématique sans adopter des positions théoriques très fortes sur les catégories linguistiques que nous pouvons observer au préalable.

## Références

- Adam, J-M. *Langue et Littérature. Analyses pragmatiques et textuelles*. (Hachette, Paris, 1991).
- Ager D.E. "The importance of the word in the analysis of register" in A. Jones - R.F. Churchhouse (eds.) *The Computer in Linguistic and Literary Studies*, (University of Wales Press, 1976).
- Aijmer K. & B. Altenberg (eds.), *English Corpus Linguistics* (Longman, London, 1991).
- Austin J.L. *How to Do Things with Words* (Oxford University Press, London, 1962).
- Béjoint H. & P. Thoiron, "Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité" in *Terminologie et Traduction* (Vol. 2/3, 513-522, 1992).
- Bénveniste, E. *Problèmes de linguistique générale*. (Gallimard, Paris, 1966).
- Biber, D. *Variation across Speech and Writing* (Cambridge University Press, Cambridge, 1986).
- Brunet, E. *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du Trésor de la langue française*. (Champion, Paris, 1981).
- Chevalier, J.C., C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé & J. Peytard, *Grammaire Larousse du français contemporain*. (Librairie Larousse, Paris, 1964).
- Cowie, A. P. "The treatment of collocations and idioms in learners' dictionaries" in *Applied Linguistics* (Vol. 2/3, 223-235, 1981).
- Debysier, F. "Une difficulté spécifique de la langue de la presse, la nominalisation" in *Le Français dans le Monde* (No. 89, 10-15, 1972).
- Escarpit, R. *Théorie générale de l'information et de la communication*. (Hachette, Paris, 1976).
- Firth, J. R. *Papers in Linguistics 1934-1951*. (Oxford University Press, Oxford, 1957).
- Francis, G. "A corpus-driven approach to grammar" in Baker M., Francis G. & Tognini-Bonelli E. (eds.) *Text and Technology*. (John Benjamins, Amsterdam, 137-156, 1993).
- Girodet, J. *Pièges et difficultés de la langue française*. (Bordas, Paris 1988).
- Gledhill C. "Scientific Innovation and the Phraseology of Rhetoric. Posture, Reformulation and Collocation in Cancer Research Articles." (University of Aston, Birmingham, à paraître).

- Halliday M.A.K. "Language structure and language function" in J. Lyons (ed) *New Horizons in Linguistics* (Penguin, London, 1977).
- Halliday, M.A.K. *Introduction to Functional Grammar* (Arnold, London, 1985).
- Halliday M.A.K.- R. Hasan, *Cohesion in English* (Longman, London, 1976).
- Halliday, M.A.K.- Z.L. James, "A quantitative study of polarity and primary tense in the English finite clause" in J. McH. Sinclair (32-66, 1993).
- Hantrais, L. "Predictability in Georges Brassens' Vocabulary" in *International Text Linguistics* (Vol.17, 59-73, 1972).
- Hausmann, F.J. "Le dictionnaire des collocations" in F.J. Hausmann, O. Reichmann, H.E. Wiegand & L. Zgusta *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires* Volume 1 (De Gruyter, Berlin, 1989).
- Jakobson, R. *Essais de linguistique générale*. (Editions de Minuit, Paris, 1963).
- Johns T. & P. King "Should you be persuaded? Data-Driven Language Learning" in Johns & King 1991 (eds.) *Classroom Concordancing* (Cambridge University Press, Cambridge, 1991).
- Johns T. & M. Scott *Microconcord* [Logiciel] (Oxford University Press, Oxford, 1986).
- Judge A. & F.G. Healey, *A Reference Grammar of Modern French* (Edward Arnold, London, 1985).
- Lagane R. (ed) *Larousse: Grammaire: Difficultés, Usages* (Larousse, Paris, 1983).
- Leech, G. "Corpora and theories of linguistic performance" in Svartvik 1992 *Directions in Corpus Linguistics* (Proceedings of the Nobel Symposium 82, Stockholm, 4-8 août 1991, 105-125, 1992.)
- Maingueneau, D. *Nouvelles Tendances en Analyse du Discours* (Hachette Université, Paris, 1987).
- Mel'cuk, I. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Recherches sémantiques, Vol. 1 (Les Presses de l'Université de Montréal, 1984).
- Muller, C. *Principes et Méthodes de Statistique Lexicale*, (Hachette Université, Paris, 1977).
- Once, H. P. "Logic and Conversation" in P. Cole & J. Morgan (eds.) *Syntax and Semantics III*

(Academic Press, New York, 1975).

Pavel, S. *La phraséologie en langue de spécialité. Méthodologie de consignation dans les vocabulaires terminologiques*, Secrétariat d'État du Canada: (Direction de la terminologie et des services linguistiques, Montréal, 1993).

Picoche, J. *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*. (Nathan, Paris, 1992).

Picht H. & Draskau J. *Terminology: An Introduction* (Department of Linguistic and International Studies Monographs, Surrey University, 1985.)

Quirk R., Greenbaum S., Leech G. & Svartvik J. 1985. *A Comprehensive Grammar of the English Language* (Longman, London, 1985).

de Saussure F. *Cours de Linguistique Générale*. (Payot, Paris, 1916).

Saville-Troike, M. *The Ethnography of Communication* (Basil Blackwell, Oxford, 1982).

Searle, J.P. *Speech Acts* (Oxford University Press, Oxford, 1969).

Sinclair, J. *Corpus, Concordance, Collocation* (Oxford University Press, Oxford, 1991).

Swales, J. *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings* (Cambridge University Press, Cambridge, 1990).

Tadros, A. *Prediction in Text* Discourse analysis monograph No. 10, (English Language Research, University of Birmingham, 1985).

Yule, G.U. *The Statistical Study of Literary Vocabulary*. (Cambridge University Press, Cambridge, 1944).

Zipf, G.K. *Selected Studies in the Principle of Relative Frequency in Language*. (Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1932)

**Concordance 1: *en / dans***

<p>1 gnat et Eflenne Klein, qui mettent          1 il se donne du recul pour mettre          1 elphi. Seuls les “événements” mis          1 ologiques). Elle sait que la mise          lb s empêcherait de mettre ici du bleu          lb si de nouvelles nonnes se mettent          lb e des idéologies qui mirent le père          lb sion d'enquête sur la SNCF mise          1c autrement, ils se prêtent à la mise          1c st jubilatoire, assez vachard, mis          1c mbulique, un vrai talent de metteur          1c le. La première, en signant la mise</p>	<p>en évidence les implications intellectuell          en évidence les transformations interven          en évidence par Samuel Ting dérangeant          en évidence de celles-ci présuppose la re          en place de rouge? Certainement pas la s          en place dont nous ne pouvons clairem          en place prépondérante aussi bien que de          en place au Sénat. Le rapporteur sera          en scène de mensonges ou de leurres          en scène de manière très fluide, et parfai          en scène, une interprétation remarqu          en scène, s'est efforcée de bâtir un spec</p>
<p>2 Le Comité national d'éthique ajouté          2 e ne suis pas totalement optimiste          2 pour cette dernière thèse, au moins          2 volontaire de grossesse. Un projet</p>	<p>en ce domaine un rôle précurseur          en ce qui concerne le milieu que je connai          en ce sens, cet enseignement retrouve to          en ce sens a été déposé jeudi par M. Geor</p>
<p>3 particulièrement dans l'harmonisation          3 u fait des recherches scientifiques          3 ier et ressentie fortement par lui          3 loppement en coopération). Encore          3 sclérose d'une élaboration toujours</p>	<p>en cours dans le cadre de l'Office statist          en cours sur le sida au début des années          en cours de route, comme le prouve son          “en cours de structuration”, ce program          en cours. Il n'y eut donc pas de “mode</p>
<p>4 es travaux les plus récents tendent          4 ui ne sait pas encore. Il est grave          4 utres équipes, ce neurobiologiste a          4 our notre société. Je suis persuadé</p>	<p>en effet à montrer que le monoxyde de c          en effet que parler de “maître” paraiss          en effet démontré que certains processus          en effet qu'une civilisation qui, comme l</p>
<p>5 ia, elle prend une place croissante          5 sur dix années de décentralisation          5 ouvrira de nouvelles perspectives          5 s je suivais les règles appliquées          5 r la coopération entre ses membres</p>	<p>en matière de cocaïne : elle se charge du          en matière culturelle. Son jugement est s          en matière de reproduction florale, tant s          en matière transfusionnelle. “Un court          en matière de programmes de télévision e</p>
<p>6 llants de ces courants émergents et          6 Certains services ministériels, et          6 nfiltrer dans l'économie régionale,          6 général et le monde des historiens</p>	<p>en particulier: la centralité de l'actio          en particulier celui de la santé, étaient-          en particulier dans la sous-traitance de          en particulier, vous semblez vouloir vous</p>
<p>7 vation de la nature, les “savants”          7 me le prouve son étude. Le résultat          7 Face à tant d'inconnues, la science          7 rigue François Mitterrand. Le secret</p>	<p>en étaient réduits à se réunir entre eux          en est un mélange de fulgurantes percées          en est encore réduite à l'expectative.          en est dans une forte capacité de travail</p>

1 inhibiteurs de la NO-synthétase.  
1 ger le développement des recherches  
1 nce les transformations intervenues  
1 dio, et de défendre leurs intérêts  
lb rit clairement, ce qui se fait rare  
lb le professeur. Vous travaillez  
lb s nombreux laboratoires travaillant  
lb nctions de professeur d'Université,  
lc t personnellement et sans complexe  
lc re du Fermilab à Chicago. Certains,  
lc puyant sur ce qui demeure vigoureux

2 ves - Stevens (Presses de la Cité);  
2 erreur possible The Juliet Letters  
2 oasis, d'Ayerdahl (Fleuve noir);  
2 ires de l'inquiétude, Denoël) ; et  
2 de l'imaginaire 1992 a couronné:

3 us voici débarqués de l'apocalypse  
3 journal du département, dénoncera,  
3 r MM. Reagan et Chine en 1987".  
3 e a fait savoir, jeudi 21 décembre,  
3 première fois cette notion en 1689

4 e à l'intégration des pays de l'Est  
4 uits séchés du gingko et pénétrons  
4 bat. Politique et religion encore  
4 messe médiatique tenue en juin 1992

Dans ce domaine complexe entre tous, les  
dans ce domaine ", renchérit André Hou  
dans ce domaine, depuis que le général d  
dans ces domaines, y compris sous leurs  
dans sa discipline. Son discours repose  
dans une discipline très voisine. Est-ce n  
dans cette discipline à Paris, Lyon, Mont  
dans les disciplines juridiques et économ  
dans ce travail. Il applique sa manière et  
dans mon équipe, en étaient d'ailleurs pa  
dans notre métier "En effet, ce méti

dans la catégorie nouvelle. Accident d'a  
dans la catégorie des concept albums. M d  
ans la catégorie roman étranger la Danse  
dans la catégorie essai Mythologie du fa  
dans la catégorie roman français Demain,

dans un dictionnaire d'opéra assorti d'ex  
dans un éditorial "inattaquable", le no  
Dans un communiqué publié le même jou  
dans un communiqué, que "le gouverne  
dans un petit ouvrage intitulé Prodrumus

dans l'Union européenne de radio-télévis  
dans "l'Ecole systématique" ou "Ecole d  
dans l'Europe des protestants, de Lauren  
dans la capitale brésilienne, n'avait, po

**Concordance 2: ce / ce qui / ce que**

1 l'homme qui chante s' appelle Elvis.  
 1 attachante. L'économiste dirait que  
 1 choisit les. seuls fruits positifs;  
 1 le de dire tout ce qu'il n'est pas.  
 1 uns sauveraient-ils un seul enfant?  
 1 té de travailler pour la télévision.  
 1 a clé des songes Selon Jean Brun,  
 1 rme d'hégémonie intellectuelle, que  
 1 r le pouvoir". A quelque niveau que  
 1 mpruntent beaucoup aux précédentes  
 1 ns et dragons. Mais dans *l'affaire*,  
 1 ormer le secteur le plus vivant. Car  
 1 en n'aurait marché, depuis le début.  
 1 er Zaxton, le détective électricien.  
 1 a thèse centrale est convaincante:

2 esque tous ont cédé à la pression de  
 2 ions connaître au plus grand nombre  
 2 in. Eduquer le téléspectateur, c'est  
 2 plus comme une science. J'adhère à  
 2 n sait. L'homme a dominé la nature (  
 2 mier-né, Coyotte. Car, en dehors de  
 2 us avez fait déjà pour Bouvines.  
 2 alors une simulation informatique de  
 2 réarmement mental "et contribué à  
 2 re, mais ce serait se priver de tout  
 2 arité. Il convient donc de veiller à  
 2 dont rêvait Lucien Febvre. Comme  
 2 ttre le thème "Il faut faire tout  
 2 nsidération. Bref, contrairement à  
 2 er la science (Dominique Lecourt);

3 s illusions, mais non désespéré, de  
 3 Le mouvement est bien amorcé pour  
 3 a géographie, à la topographie, tout  
 3 h plus durablement qu'aucune herbe  
 3 atteindre, ce sont des traces"  
 3 votre article a été publié, et c'est  
 3 meplace, suivant les critères, pour  
 3 ne suis pas totalement optimiste en  
 3 de qualités: il écrit clairement,  
 3 ltuelle permet de mieux interpréter  
 3 ption outrancière de l'égalité tout  
 3 nmonnier (Flammarion, janvier). Mais  
 3 x orties. Il convenait de récupérer  
 3 le statisticien ne sait compter que

Ce n'est pas de la musique de chambre,  
 ce n'est pas la demande qui pousse la pro  
 ce n'est pas la science qui produit l'hom  
 Ce n'est pas du rock, même si l'homme  
 Ce n'était pas la question. A entendre r  
 Ce n'était pas sans danger. "Je ne pa  
 ce ne sont pas les besoins mais les rêves  
 ce soit celle d'une discipline (l'économi  
 ce soit, les hommes politiques y consac  
 Ce sont ses changements relatifs dans un  
 ce sont eux qui ont su manier avec éclat  
 ce sont ces mêmes questions que très tôt  
 Ce sont des fanatiques de la bonne télév  
 Ce sont des enfants terribles. Mais la  
 ce sont moins les besoins que les rêves q

ce que certains appellent volontiers" I  
 ce que nous croyons savoir. J'ai accepté  
 ce que nous essayons de faire à Arte-la  
 ce que disait Lévi-Strauss à propos des s  
 ce que n'apprécie pas Jean Brun : "Il ne  
 ce que Jean-Christophe Delpierre appelle  
 Ce que j'ai fait pour Bouvines,  
 ce que j' ce que les détecteurs devraient "voir",  
 ce que la puissance du désir collectif pu  
 ce que le rock offre si rarement : l'aud  
 ce que les finances publiques conservent  
 ce que vous avez fait déjà pour Bouvines  
 ce que l'on sait faire. A cet égard, 1  
 ce que tout drame personnel lié à un acci  
 Ce que le sida apprend aux sociétés d'ab

ce qui a rendu le XX siècle particulière  
 ce qui concerne les infirmières, dont la  
 ce qui permet de dominer, souligne Paul  
 ce qui demeurerait l'apparat d'une vie. Q  
 Ce qui nous conduit à concentrer toute no  
 ce qui change tout. "Ne nous trompons  
 ce qui concerne l'état sanitaire de la po  
 ce qui concerne le milieu que je connais,  
 ce qui se fait rare dans sa discipline. S  
 ce qui se passe actuellement dans le cré  
 ce qui entretenait l'émulation parmi les  
 ce qui est vrai de certaines sciences ut  
 ce qui relevait de l'intelligence des peu  
 ce qui est socialement défini. Elle rappe



**Concordance 3 : *il est ADJ que / il est ADJ de***

<p>1 oire que l'histoire a un sens. Cela dit,  1 'égard de celui qui ne sait pas encore.  1 sida "par le laboratoire américain"  1 e, en étaient d'ailleurs partisans"  1 e entre les universités et le CNRS"  1 mais dans toute la société occidentale.  1 de ce mal, que chacun admette qu'  1 s moral qui a guidé ce choix.  1 militaro-industriel. Selon lui,</p>	<p>il est clair que l'étude dans la lon  Il est grave en effet que parler de"  Il est évident que l'importance de la  Il est vrai que l'erreur, ou, plutôt,  Qu'il est plus grave encore que soit  Qu'il est grave que l'activité des e  il est anormal que les organismes  Il était urgent que le combat pour les  il n'est pas nécessaire que le pouvoir</p>
<p>2 sion est un outil, un outil merveilleux.  2 rait l'apparat d'une vie. Quant au noir,  2 RTOUT, en nos temps de désarroi où  2 iques en face de leurs responsabilités.  2 JULIET LETTERS est un disque dont  2 ui de la méditation ou des cimetières"  2 o le linguiste américain Thomas Pave!,  2 er la nature, il faut la contempler").  2 espoir dans le coeur du malade lorsqu'  2 les historiens ont reconnu l'illusion qu'  2 Delpierre clame avec enthousiasme  2 auteur du Marteau à ce qu'  2 président-fondateur d'Aides,  2 me pour les entreprises. Mais  2 vouloir vérifier la théorie.</p>	<p>Il est urgent de bien l'utiliser. Au  il est inséparable d'une sévère mora  il est de bon ton d'accuser la presse  Il est sain d'exhorter la société à t  il est facile de dire tout ce qu'il  Il est aussi malaisé de porter aujou  il est difficile de dire si ce silen  Il est urgent désormais de discipliner  il est encore temps d'espérer  il est vain d'espérer atteindre à  qu'il est encore temps de "se bouger  il est convenu d'appeler l'hermét  il était nécessaire de lutter simultanément  il serait hasardeux d'en déduire qu'elles  Il serait aussi intéressant, parfois, de</p>

**Concordance 4: *il faut / il s'agit***

1 d'une cristalline pureté.  
 1 iste, déjà, se précisait"  
 1 s conséquences économiques."  
 1 es statistiques, des courbes.  
 1 le système économique. A quoi  
 1 ystifie. Contre un tel usage,  
 1 ond, sans les manipuler. Mais  
 1 nde", a dit Louys à Gide.  
 1 Tout n'est pas parfait.  
 1 Une restauration s'impose.  
 1 et de combattit le thème :“  
 1 e temple de la big science”  
 1 es millions de dollars (1).  
 1 les et comme territoires dont  
 1 e monte lentement du plateau.  
 1 e éminemment instable, auquel  
 1 t pas transformer la nature,  
 1 soient aussi cloisonnées?  
 1 ur à la démocratie française  
 1 le opération de marketing”.  
 1 qu'il veuille s'en déprendre,  
 1 ni promiscuité ni proximité.  
 1 produits depuis longtemps.  
 1 n 'apprécie pas Jean Brun:  
 1 s. Un certain déficit, donc.  
 1 e le “system technicien”  
 1 as, une chose est certaine,”  
 1 trique (formule chimique NO), qu'  
 1 lisme, des sciences voisines.  
 1 r ? Le mal est-il incurable?  
 1 t d'une question de langage

il fallait accepter le temps passé ensemble  
 Il fallut encore vérifier que les macrophag  
 il faudra élaborer un fonds théorique mu  
 il faut ajouter quelque chose comme de 1  
 il faut ajouter les ravages de la spéculatio  
 il faut réagir, donc l'insérer partiellement  
 il faut bien combler les vides et, pour rec  
 il faut imaginer “Ambroise” et Gide, cape  
 il faut considérer que nous débutons. Ar  
 il faut tourner le dos au boulevard Henr  
 il faut faire tout ce que l'on sait faire”. A  
 il faut poursuivre les recherches”, avan  
 il faut convaincre les bailleurs de fonds d  
 il faut respecter les protocoles”. On est 1  
 il faut comprendre que la planète vient d  
 il faut moins de dix secondes, au contact  
 il faut la contemple?). Il est urgent désor  
 il faut savoir que nous sommes de plus e  
 il faut, en effet, rappeler qu'à l'origine le  
 il faut, ensuite, gérer l'entreprise ainsi co  
 il lui faut cependant marcher au rythme d  
 il lui faut ses distances avec notre mond  
 il ne faut jamais laisser trop de temps san  
 “Il ne faut pas transformer la nature, il fa  
 il ne faut pas cependant être trop négatif  
 il faudra compter désormais avec Jean Br  
 il nous faut désormais passer de l'analys  
 il faut toutefois se garder de confondre a  
 il nous fallait tout remettre en question,  
 il faudrait d'abord que chacun prenne co  
 il faut que nous nous fassions bien comp

2 de l'hémisphère droit. Mais  
 2 s toutes les disciplines”.  
 2 ISAB) fait partie de ceux-là.  
 2 it, conclut M. Michel Rieu,  
 2 sont en constante évolution.  
 2 eut-être, que commencer. (1)  
 2 illent sur le temps présent, qu'  
 2 re-courant, par exemple quand  
 2 eurs au domaine de la santé.  
 2 pas sur la question de savoir s'  
 2 e la société traditionnelle, qu'  
 2 igne M. Michel Rieu (ORSTOM).  
 2 de Bossuet”? Surtout quand

il s'agit là, une fois encore, d'une piste d  
 Il s'agit de “répondre à une demande for  
 Il s'agit de rassembler dans un lieu uniq  
 il s'agit avant tout d'une question de lang  
 Il s'agit pour nous de gérer l'avenir au m  
 Il s'agit notamment des équipes de Johns  
 il s'agisse de la sociologie, de l'économi  
 il s'agissait de faire obstacle à une loi fac  
 Il s'agit principalement des variables liées  
 il s'agit d'un vol ou d'une contamination  
 il s'agisse des structures de parenté ou du  
 Il s'agit, pour les scientifiques, d'intégr  
 il s'agit d'un ouvrage collectif, aux styl

**The author**

Christopher Gledhill is lecturer of French in the Department of Languages and European Studies, Aston University, Birmingham. His doctorate is on the language of cancer research. He has worked with the *Institut d'Etudes Créoles*, Aix-en-Provence and is interested in extending his work to other specialised genres.